



**PROJET RENFORCER LE CONSEIL AGRICOLE POUR ACCOMPAGNER LES  
TRANSITIONS AGROECOLOGIQUES DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN  
AFRIQUE SUB-SAHARIENNE (ACOTAF)**

**RAPPORT DE L'ATELIER DE CUSTOMISATION DES PRINCIPES DE  
L'AGROECOLOGIE POUR LES SERVICES DE CONSEIL AGRICOLE**



Décembre 2022

## Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>1 L'INTRODUCTION ET LA MISE EN ROUTE DE L'ATELIER</b> .....	<b>2</b>
<b>2 PRESENTATION SUR L'AGROECOLOGIE ET LE CONSEIL AGRICOLE</b> .....	<b>3</b>
<b>2.1 PRESENTATION DES PRINCIPES DE L'AGROECOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
<b>2.2 PRESENTATION DES ECHELLES DE TRANSITIONS DE L'AGROECOLOGIE</b> .....	<b>4</b>
<b>2.3 DEFINITION ET DIMENSIONS DU CONSEIL AGRICOLE</b> .....	<b>4</b>
<b>2.4 ROLE DU CONSEIL AGRICOLE DANS LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE</b> .....	<b>5</b>
<b>3 HARMONISATION DES DEFINITIONS DES PRINCIPES DE L'AGROECOLOGIE (COMPREHENSION LOCALE DE L'AGROECOLOGIE)</b> .....	<b>6</b>
<b>4 DECLINAISON DES PRINCIPALES ACTIVITES DU CONSEILLER AGRICOLE PAR PRINCIPE AGROECOLOGIQUE</b> <b>10</b>	
<b>5 INTERVENTIONS DU DIRECTEUR REGIONAL ADJOINT DU CIRAD AU BURKINA ET DE L'ATTACHE DE COOPERATION SCIENTIFIQUE ET UNIVERSITAIRE DE L'AMBASSADE DE LA FRANCE AU BURKINA FASO</b> .....	<b>12</b>
<b>6 LES CONDITIONS ORGANISATIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES NECESSAIRES POUR LA PROMOTION DE L'AE PAR LES CONSEILLERS AGRICOLES</b> .....	<b>13</b>
<b>7 CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>14</b>
<b>8 ANNEXES</b> .....	<b>16</b>

## Introduction

Les 7 et 8 décembre 2022, s'est tenu à Ouagadougou (hôtel Royal Beach), l'atelier sur l'explicitation et la customisation des principes de l'agroécologie (AE). Cet atelier a été organisé par le RESCAR-AOC (Réseau des Services de Conseil Agricole et Rural d'Afrique de l'Ouest et du Centre), dans le cadre du projet ACOTAF (Renforcer le conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques de l'agriculture familiale en Afrique sub-saharienne). L'atelier a été co-financé par le projet ACOTAF et la coopération française. Son objectif principal était de contribuer au renforcement de la sensibilité du conseil agricole à l'agroécologie à travers l'explicitation et la customisation opérationnelle des principes de l'agroécologie (AE) permettant d'améliorer leur maîtrise et prise en compte au niveau stratégique et opérationnel dans les dispositifs de conseil agricole.

28 personnes provenant de 21 organisations ont pris part à cet atelier (voir liste de présence en annexe). Les travaux de l'atelier se sont déroulés autour des axes suivants : (i) l'introduction et la mise en route de l'atelier, (ii) brève présentation de l'agroécologie et du conseil agricole, (iii) la compréhension commune des principes de l'AE (harmonisation des définitions des principes), (iv) la déclinaison de l'agroécologie pour le conseil agricole, (v) l'implication de l'AE pour le profil du conseiller agricole, (vi) les conditions organisationnelles et institutionnelles nécessaires pour faciliter la promotion de l'AE par les conseillers agricoles, (vii) la conclusion et les perspectives de l'atelier.

Le présent rapport fait la synthèse des activités des deux jours qu'a duré l'atelier.

## 1 L'introduction et la mise en route de l'atelier

L'atelier a débuté aux environs de 9h15mn, avec le mot de bienvenue de **Dr. Patrice DJAMEN**, Chercheur au CIRAD et Coordonnateur du projet ACOTAF. A la suite du mot de bienvenue, une brève présentation du RESCAR-AOC a été faite par **Mme Gifty Narh Guiella**, Présidente du comité de pilotage du RESCAR-AOC. Elle a aussi souhaité une belle et fructueuse session aux participants.

Après le mot de Mme Gifty, un tour de table a permis aux participants de se présenter avant de passer à la présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier, qui a été faite par le Dr Patrice.

### ❖ Objectifs et résultats attendus de l'atelier

L'objectif général de cet atelier était de contribuer au renforcement de la sensibilité du conseil agricole à l'agroécologie à travers l'explicitation et la customisation opérationnelle des principes de l'agroécologie

(AE) permettant d'améliorer leur maîtrise et prise en compte au niveau stratégique et opérationnel dans les dispositifs de conseil agricole. De façon spécifique il s'agissait de :

- (i) conduire avec les acteurs du conseil agricole un processus d'explicitation et de customisation du contenu des principes de l'AE pour le conseil agricole
- (ii) identifier et décrire les connaissances, des attitudes et des compétences nécessaires aux conseillers agricoles pour la promotion des principes de l'AE

Les résultats suivants étaient attendus au termes de l'atelier :

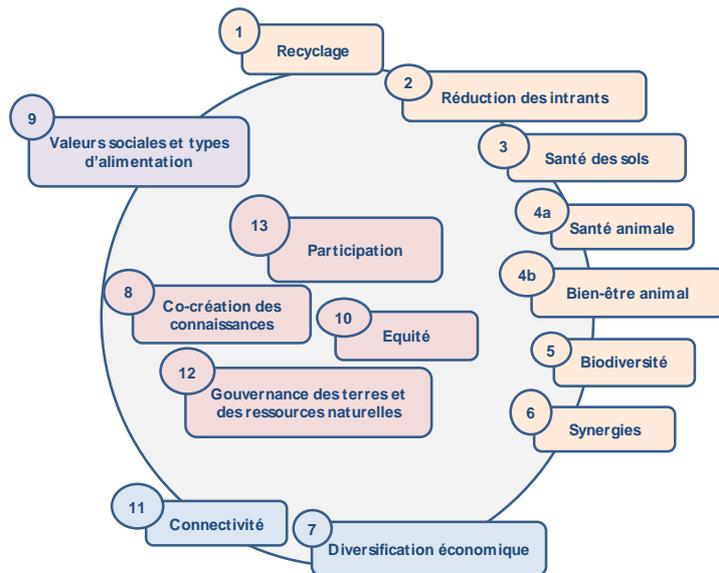
- i) les différents principes de l'agroécologie sont déclinés notamment en termes d'activités à conduire dans le cadre de chacune des fonctions du conseil agricole ;
- ii) une cartographie des connaissances, des attitudes et des compétences nécessaires au conseillers agricoles pour la promotion des différents principes de l'AE est établie ;
- iii) des éléments de stratégies sont générées pour renforcer l'agroécologisation des dispositifs de conseil agricole.

## 2 Présentation sur l'agroécologie et le conseil agricole

La présentation sur l'agroécologie et le conseil agricole a été faite par le **Dr. Patrice DJAMEN**. Il a défini l'agroécologie qui est selon la FAO (2018), une approche intégrée qui applique concomitamment des notions et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires et agricoles. Pour lui, l'agroécologie va au-delà des pratiques agricoles et s'adresse à différents niveaux d'organisation, de la parcelle à l'ensemble du système alimentaire. En outre, l'agroécologie vise à avoir un environnement sain, une société dans laquelle les gens vivent en harmonie, sont épanouis, un monde où les valeurs sociales sont respectées.

### ***2.1 Présentation des principes de l'agroécologie***

L'agroécologie se fonde sur un ensemble de principes applicables de façon universelle, mais qui doivent être adaptés aux caractéristiques socioéconomiques et écologiques propres au tissu local par des méthodes participatives. Dans le cadre du projet ACOTAF, l'agroécologie est l'ensemble des treize (13) principes opérationnels de l'agroécologie élaborés en 2019, à partir des 10 éléments de la FAO (2018), par le groupe d'experts de haut niveau (HLPE) du comité des Nations Unies sur sécurité alimentaire et de la nutrition. Parmi les 13 principes opérationnels de l'AE, quatre sont très importants pour le conseil agricole à savoir la participation, la co-crédation des connaissances, les valeurs sociales et les types d'alimentations et la gouvernance des terres et des ressources naturelles.

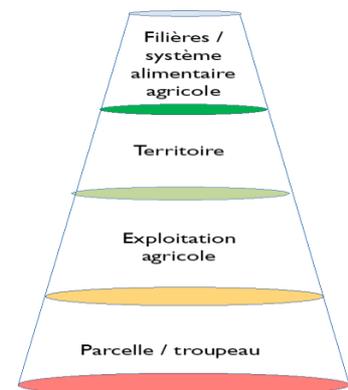


### 13 principes de l'AE selon le HPLE (2019)

## 2.2 Présentation des échelles de transitions de l'agroécologie

La transition agroécologique est le passage d'un modèle à un autre et il faut que les changements soient opérés. On distingue quatre échelles dans la transition agroécologique. Ces échelles sont :

- ✓ Echelle parcelle/ troupeaux ;
- ✓ Echelle exploitation agricole ;
- ✓ Echelle territoire
- ✓ Echelle filières/ système alimentaire agricole



## 2.3 Définition et dimensions du conseil agricole

Selon le **Dr. Patrice DJAMEN**, le conseil agricole est un service agricole qui recouvre, d'une part, les acteurs impliqués, l'activité de conseil, les moyens matériels mis en œuvre, les règles définies pour atteindre les objectifs que les acteurs se sont fixés, et d'autre part, les savoirs, savoir-faire et méthodes mis en pratique par les acteurs du conseil pour créer avec les agriculteurs des connaissances utiles à l'action dans des situations d'apprentissage individuel ou collectif. Les services de conseil agricole sont regroupés en cinq (5) dimensions que sont :

- ✓ la diffusion des informations, des connaissances et technologies ;

- ✓ l'aide à la décision (gestion de l'Exploitation Agricole) ;
- ✓ le renforcement des capacités ;
- ✓ la structuration, le développement communautaire et l'action collective ;
- ✓ la facilitation et l'intermédiation.

## **2.4 Rôle du conseil agricole dans la transition agroécologique**

Le conseil agricole joue un grand rôle dans les transitions agroécologiques et ce, en fonction de l'échelle de transition agroécologique.

Au niveau de la première échelle qui est la parcelle, le conseil agricole doit être à mesure de :

- diffuser des informations, connaissances et technologies sur l'AE ;
- faciliter les apprentissages entre les groupes de producteurs ;
- accompagner les expérimentations et innovation paysannes ;
- capitaliser et faciliter la prise en compte des savoirs locaux.

Au niveau de l'échelle exploitation agricole qui est l'axe de prise de décision, le conseil agricole doit :

- mettre en relation les producteurs et d'autres acteurs des TAE ;  
renforcer le capital humain pour faire face aux défis et saisir les opportunités de l'AE ;
- aider à la prise de décision pour l'élaboration et la gestion des projets d'AE.

Au niveau de l'échelle territoire, le conseil agricole doit :

- faciliter les dynamiques d'innovation collective et le renouvellement des règles de gestion des ressources collectives (biomasse, foncier etc.) ;
- appuyer la réorganisation de l'espace pour favoriser les pratiques d'AE ;
- utiliser l'approche bassin-versant pour raisonner les interventions.

Au niveau de l'échelle système alimentaire, le conseil agricole doit :

- user de l'approche chaîne de valeur dans la fourniture des services ;
- faciliter les relations entre les producteurs et les consommateurs ;
- mettre en relation les acteurs des différents maillons des chaînes de valeur.

### 3 Harmonisation des définitions des principes de l'agroécologie (compréhension locale de l'agroécologie)

La compréhension commune des principes de l'AE a suscité beaucoup d'interaction. Après la lecture des 13 principes par **Dr Patrice DJAMEN**, **Mr TRAORE Souleymane** de la FAO-BF a suggéré qu'au lieu d'utiliser le terme « système alimentaire agricole » qu'il est plutôt préférable de parler de « système alimentaire ». **Mr KABORE Roger** de ANSP-Kaya s'est inquiété à propos de l'application effective des 13 principes par les conseillers qui paraît trop ambitieux selon lui.

Les 13 principes de l'agroécologie ont été tous lus et expliqués, reformulés pour certains en d'en le but d'en avoir une signification commune et harmonieuse. Le tableau 1 ci-dessous présente le résultat de cette séquence d'explicitation des 13 principes de l'agroécologie.

**Tableau 1 : explicitation des principes de l'agroécologie**

Intitulé et définition du principe	Exemples
<p><b>1. Recyclage.</b> Privilégier les ressources renouvelables locales et issues du recyclage des matériaux/ressources de base, dans la mesure du possible, les cycles de ressources de nutriments et de biomasse. Le recyclage peut avoir lieu aussi bien au niveau de l'exploitation agricole qu'au niveau des paysages grâce à la diversification et à la création des synergies entre les activités</p>	<p>Fabrication et utilisation du compost, valorisation des déchets ménagers et des résidus de récolte et des arbres (BRF) pour la fertilisation des sols ; déchets agroindustriels ou artisanaux pour l'alimentation animale ; <b>recycler</b> des déjections animales dans le compostage pour la fertilisation des champs etc.</p> <p>Intégration agriculture - élevage</p>
<p><b>2. Réduction des intrants chimiques et autonomisation des producteurs.</b> Réduire ou éliminer la dépendance vis à vis des intrants chimiques <b>de synthèse</b> commerciaux et renforcer l'utilisation des intrants produits localement par les producteurs eux-mêmes ou <b>d'autres acteurs</b> locaux</p> <p>(Production et circulation libre des semences paysannes)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction l'utilisation d'intrants chimiques</li> <li>- Autonomisation</li> </ul>	<p>Utilisation des semences paysannes et de la fumure produite sur la ferme, biopesticides achetés ou produits pour protéger les cultures, pratiquer les associations culturales et le sarclage mécanique pour réduire l'enherbement et le recours aux herbicides, etc.</p>

Intitulé et définition du principe	Exemples
<p><b>3. Santé du sol.</b> Garantir et améliorer la santé et le fonctionnement (biologie, chimie structure, texture etc) pour favoriser la croissance des plantes, en particulier par la gestion de la matière organique et l'intensification de l'activité biologique du sol.</p> <p>- Érosion</p>	<p>Adoption des pratiques de gestion durable des terres ; recours aux pratiques de semis sans labour, du paillage, utilisation de la fumure organique, agroforesterie ; etc.</p>
<p><b>4a. Améliorer la santé des animaux</b> avec des médicaments, pratiques d'élevage basées sur l'agroécologie. Améliorer la prévention et la santé des animaux à travers des pratiques et solutions qui sont basées sur des produits naturels disponibles localement.</p> <p>Qualité de l'alimentation</p>	<p>Limiter le recours aux intrants / médicaments produits chimiques souvent importés, utiliser les plantes médicinales disponibles localement etc.</p>
<p><b>4b. Amélioration et promotion du bien-être animal.</b> Favoriser des pratiques et modes de conduite d'élevage qui réduisent ou évitent le stress et la maltraitance des animaux, et toute atteinte à leur intégrité physique</p>	<p>Respect des normes d'élevage exemple : nombre de sujets / m<sup>2</sup>, habitat approprié, propreté des locaux, alimentation et soins de qualité, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exemple du dressage des animaux de trait</li> <li>- Abattage des animaux</li> <li>- Conduite des animaux de compagnie</li> </ul>
<p><b>5. Biodiversité.</b> Préserver et accroître la diversité génétique et fonctionnelle des espèces, la diversité fonctionnelle (<b>relations entre les éléments du système</b>) et les ressources génétiques <del>pour maintenir la biodiversité globale des agroécosystèmes</del> dans le temps et dans l'espace aux niveaux du champ, de l'exploitation agricole et du paysage</p>	<p>Diversification des espèces élevées ou cultivées au sein de l'exploitation, utilisation de plusieurs variétés de semences pour les cultures végétales ou de races animales pour le cas de l'élevage ; préservation des variétés locales / paysannes, favoriser le développement des auxiliaires des cultures par l'installation de haie-vives et de plantes refuges etc.</p> <p><b>Biodiversité associée (exemple : abeilles, vers de terre)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversité des espèces et des variétés</li> </ul>

Intitulé et définition du principe	Exemples
<p><b>6. Synergies.</b> Favoriser les interactions écologiques positives, <b>les synergies</b>, l'intégration et la complémentarité parmi les éléments des agroécosystèmes (animaux, cultures, arbres, sol et eau).</p>	<p>Agroforesterie, système de rizipisciculture, intégration agriculture-élevage, etc.</p>
<p><b>7. Diversification économique.</b> Diversifier les <b>sources</b> de revenus des exploitations en veillant à minimiser les risques sociaux, économiques et financières pour les petits producteurs (surendettement, etc.) <del>ce que les petits agriculteurs jouissent d'une plus grande indépendance financière</del> et en augmentant leurs capacités de création de valeur ajoutée pour répondre à la demande des consommateurs.</p>	<p>Promouvoir la diversification des activités économiques pour augmenter les sources de revenus des exploitations agricoles ; promouvoir des systèmes mixtes ou intégrés agriculture – élevage et les activités de transformation de la production agricole en tenant compte de la demande du marché etc.</p>
<p><b>8. Co-création des connaissances.</b> Renforcer la co-création et le partage horizontal des connaissances, y compris l'innovation locale et scientifique, en particulier au moyen d'échanges entre agriculteurs.</p>	<p>Facilitation des échanges et des apprentissages entre les agriculteurs, appui aux groupes de producteurs innovateurs et capitalisation de leurs expériences, facilitation de la participation des producteurs à la planification et la gestion des activités de recherche, etc.</p>
<p><b>9. Valeurs sociales et types d'alimentation.</b> Créer des systèmes alimentaires qui se fondent sur la culture, l'identité, la tradition, l'équité sociale et l'égalité des sexes des communautés locales, et <u>qui garantissent un régime alimentaire sain, diversifié et adapté aux saisons</u> et à la culture.</p>	<p>Promotion d'une agriculture sensible à la nutrition, qui permet d'avoir une alimentation riche et diversifiée pour tous et en premier lieu les ménages agricoles ; prise en compte des habitudes alimentaires locales et amélioration de leur valeur nutritionnelle, etc.</p>

Intitulé et définition du principe	Exemples
<p><b>10. Équité.</b> Garantir des moyens d'existence dignes et fiables pour toutes les parties prenantes qui interviennent dans les systèmes alimentaires, en particulier les petits agriculteurs et les ouvriers permanents ou temporaires, grâce au commerce équitable, à des conditions de travail justes et à un traitement équitable des droits de propriété intellectuelle.</p> <p>Justice sociale pour les producteurs</p> <p>Reconnaître les efforts engagés par les producteurs en agroécologie</p>	<p>Prise en compte et développement des solutions aux besoins spécifiques des jeunes, des femmes et d'autres groupes vulnérables ; contribution au développement du commerce équitable ; promotion des innovations et des pratiques qui allègent ou n'augmentent pas la charge de travail des femmes, jeunes et autres personnes vulnérables, etc.</p>
<p><b>11. Connectivité.</b> Garantir la proximité et la confiance entre les producteurs, les acteurs des maillons intermédiaires (exemple transformateurs, commerçants, etc.) et les consommateurs au moyen de la promotion de circuits de distribution équitables et courts et de la réintégration des systèmes alimentaires dans les économies locales</p>	<p>Mise en relation des producteurs et des consommateurs, appui au développement des marchés de proximité pour les produits locaux, mise en relation avec les acteurs des chaînes de valeurs et les fournisseurs des autres services agricoles</p>
<p><b>12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles.</b> Renforcer les structures institutionnelles pour : (i) améliorer, notamment, la reconnaissance et le soutien apportés aux exploitations familiales, aux petits agriculteurs et aux paysans producteurs et (ii) assurer une gestion durable des ressources naturelles et génétiques équitable et au service de tous</p> <p>Prise en compte des cas spécifiques des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables</p>	<p>Faciliter la mise en place des mesures pour l'accès inclusif et équitable au foncier et aux ressources naturelles, système de prévention et de gestion des conflits, etc.</p> <p>Renforcer la sécurité des régimes fonciers,</p>

Intitulé et définition du principe	Exemples
<p><b>13. Participation.</b> Encourager l'organisation sociale et la participation accrue <b>et inclusive</b> des producteurs <b>d'aliments (agriculteurs) agropastoraux, des commerçants, des transformateurs</b> et des consommateurs à la prise de décision afin de favoriser la gouvernance décentralisée et la gestion adaptative locale des systèmes <b>agricoles</b> et alimentaires.</p>	<p>Création et renforcement des organisations des producteurs, appui à la participation des producteurs à la gestion des interprofessions et des conseils des filières, développement des capacités de leadership et de négociation, etc.</p>

#### 4 Déclinaison des principales activités du conseiller agricole par principe agroécologique

Pour l'identification des principales activités que le conseiller agricole doit mener pour chaque principe agroécologique suivant les cinq (5) dimensions du conseil agricole, un brainstorming a été fait en groupe de travail (tableau 2). A l'issue d'une réflexion individuelle, chaque participant a proposé des activités pour le conseiller agricole dans les dimensions où il a beaucoup de connaissance et d'appropriation. Cette première réflexion a pris en compte les neuf (9) premiers principes de l'agroécologie. Par la suite un débriefing a été réalisé sous la direction du Dr Patrice DJAMEN pour le principe de **participation et de valeurs sociale et types d'alimentation** afin de clarifier davantage l'exercice à effectuer. Les premières activités du conseiller agricole ainsi proposées pour ces deux principes, ont été débattues, reformulées pour certains et/ou repositionnées pour d'autres sous la bonne dimension du conseil agricole.



*La photo illustre le débriefing ci-dessus évoqué.*

Suite à cela, les participants ont été répartis en quatre groupes pour poursuivre les réflexions autour de la détermination des activités à réaliser par le conseiller agricole pour la mise en œuvre de tous les 13 principes de l'agroécologie dans chacune des cinq dimensions du conseil agricole. Le tableau 2 donne la répartition des participants en travaux de groupe avec les principes à traiter.

**Tableau 2 : Répartition des participants par groupe de travail**

Groupe	Les principes	Membres	Modérateurs
<b>Groupe 1 :</b>	4a. Amélioration de la santé des animaux 4b. Amélioration et promotion du bien-être animal 7. Diversification économique 8. Cocréation des connaissances	KAKPO Kossi OUEDRAOGO Bruno OUATTARA Souleymane UNPCB	KAKPO Kossi
<b>Groupe 2 :</b>	1. Récyclage 5. Biodiversité 6. Synergies 9. valeurs sociales et types d'alimentation	KIEBRE Zakaria NIKIEMA Jean de Dieu OUATTARA Malamine OUEDRAOGO Mariam	OUATTARA Malamine
<b>Groupe 3 :</b>	2. Réduction des intrants 11. Connectivité 13. Participation	BIHOUN Jean HEMA M. Gwladys SIDIBE Adama TANKOANO	HEMA M. Gwladys
<b>Groupe 4:</b>	3. Santé du sol 10. Equité 12. Gouvernance des terres et des ressources naturelles	DABRE Ismael KABORE Jonas KABORE Roger BENOIT-TIENDREBEOGO Nadège TOUGRI Kayabila	BENOIT-TIENDREBEOGO Nadège

Chaque groupe a donc défini les principales activités à réaliser par le conseiller agricole en fonction des principes de l'AE soumis pour l'exercice, suivant les cinq dimensions du conseil agricole.

Ci-dessous quelques posters des travaux de groupe pour ce travail.



L'annexe 1 présente les principales activités à réaliser par le conseiller agricole par principe agroécologique en fonction de chacune des cinq dimensions du conseil agricole.

## 5 Interventions du Directeur régional Adjoint du CIRAD au Burkina et de l'Attaché de coopération scientifique et universitaire de l'ambassade de la France au Burkina Faso

L'après-midi de la deuxième journée de l'atelier a connu la participation de **Mr Serge MARLET** et **Mr Clément BROUSSE** respectivement Directeur Régional Adjoint du CIRAD Burkina Faso et Attaché de coopération scientifique et universitaire de l'ambassade de la France au Burkina Faso. Ils se sont excusés de n'avoir pu assister à l'atelier dès le début et ont exprimé leur joie de participer à la synthèse des activités. **Mr MARLET** a exprimé l'importance et la place qu'occupe l'agroécologie dans les actions du CIRAD. **Mr BROUSSE** quant à lui a réaffirmé l'engagement de la France à se tenir aux côtés du Burkina Faso dans la poursuite et l'intensification des relations de coopération scientifique et universitaire, d'où le plaisir que l'ambassade de la France au Burkina Faso a eu d'apporter son appui financier à la réalisation de cet atelier.

A la suite de leurs interventions, le **Dr. Patrice DJAMEN** a pris la parole pour les remercier de leur présence au nom de tous les participants. En outre, il les a remerciés de l'appui financier qu'ils ont apporté à la réalisation de l'atelier et a terminé par un bref résumé des activités de l'atelier.



*Prise de parole par Mr Serge MARLET    Prise de parole par Mr Clément BROUSSE.    Prise de parole du Dr Patrice.*

## 6 Les conditions organisationnelles et institutionnelles nécessaires pour la promotion de l'AE par les conseillers agricoles

Un ensemble d'actions ont été identifiées pour favoriser l'adoption de l'agroécologie par les conseillers agricoles. Les participants ont bénéficié d'une quinzaine de minutes de réflexion et chacun a noté les actions qu'il juge nécessaire pour la promotion de l'AE par les conseillers agricoles. Ensuite, en plénière, une synthèse des propositions des uns et des autres a été faite. Les principales actions proposées par les participants sont les suivantes :

- Intégrer davantage l'agroécologie dans les politiques agricoles ;
- Créer un cadre institutionnel et réglementaire favorable à l'AE ;
- Créer une direction technique de l'AE au sein des ministères en charge du développement rural ;
- Créer un Centre National de formation et d'expertise en AE au niveau de chaque pays ;
- Faciliter l'accès sécurisé au foncier ;
- Mettre en place un climat favorable à l'innovation sur les méthodes et outils de conseil en AE ;
- Elaborer des méthodes et outils d'intervention en AE ;
- Développer des marchés pour les produits issus de l'AE ;
- Améliorer la coordination des acteurs intervenant dans la promotion de l'AE ;
- Travailler à avoir une compréhension commune des principes de l'AE ;
- Informer et former davantage les producteurs et les autres acteurs du conseil agricole sur l'AE ;
- Élaborer des modules de formation pour les conseillers sur la prise en main de l'AE dans leurs activités de conseil ;
- Utiliser les TICs pour faciliter la diffusion des informations sur l'AE ;
- Accompagner les OP pour élaborer leur plan d'action d'adoption et de promotion de l'AE ;

- Elaborer des mécanismes de suivi évaluation de l'intégration de l'AE dans les exploitations et les organisations de conseil agricole ;
- Accompagner les participants pour organiser les restitutions des résultats à la base ;
- Améliorer l'environnement sécuritaire (Comment faire du conseil dans les zones en insécurité) ;
- Améliorer les curricula de formation des écoles supérieures avec la prise en compte de l'AE ;
- Harmoniser et créer une synergie entre les approches de conseil agricole ;
- Améliorer le ratio conseillers/producteurs ;
- Redéfinir le métier / profil de conseiller agricole sur le plan institutionnel pour éviter les confusions ;
- Réviser le système de conseil agricole pour prendre en compte le nouveau profil et les nouveaux éléments de l'AE ;
- Travailler à avoir des financements durables du conseil agricole en AE ;
- Créer des interprofessions sur l'AE ;
- Diversifier les options techniques de GDT (promouvoir d'autres techniques en plus de la FO) ;
- Trouver des formules de motivation des conseillers agricoles afin de les stabiliser sur leurs postes
- Améliorer les moyens logistiques des conseillers agricoles ;
- Subventionner les équipements et intrants de l'AE ;
- Promouvoir l'utilisation des semences de variété locales ;
- Mettre en place des banques de semences au niveau local ;
- Appuyer la mise en place de fermes agroécologiques ;
- Mettre en place des cadres de concertation au niveau local sur l'AE
- Améliorer l'accès aux références (fiches techniques) et les supports sur l'AE ;
- Renforcer les capacités des conseillers agricoles sur l'andragogie ;
- Vulgariser les outils d'auto-évaluation des compétences des conseillers sur l'AE et de la prise en compte de l'AE par les exploitations agricoles.

## 7 Conclusion et perspectives

Les travaux de l'atelier sur l'explicitation et la customisation des principes de l'agroécologie se sont dans l'ensemble bien déroulés. Ils ont permis aux participants de :

- avoir une compréhension harmonisée et approfondie des principes de l'AE ;
- connaître mieux les différents domaines d'intervention du conseiller agricole ;

- connaître les facteurs externes et internes pouvant affecter la performance du conseil agricole ;
- connaître l'envergure du travail attendu du conseiller agricole dans la promotion de l'AE ;
- définir une stratégie d'adaptation et d'intégration de l'AE ;
- identifier les activités de conseil agricole pour chaque principe de l'AE ;
- connaître les différents acteurs de l'agroécologie.

Les résultats obtenus bien qu'en deçà des objectifs initiaux de l'atelier, permettent d'avancer dans la recherche de solutions pour une l'opérationnalisation réussie de l'agroécologie comme alternative au modèle productif de la révolution verte longtemps préconisé et mis en œuvre pour répondre aux défis de l'agriculture en Afrique de l'Ouest. Il a participé à trouver une définition commune locale ainsi qu'à la détermination des activités pour chacune des dimensions du conseiller agricole pour chacun des 13 principes de l'agroécologie. Par contre l'identification des attitudes, des connaissances et compétences nécessaires aux conseillers agricoles pour la promotion des principes de l'agroécologie n'a pas pu se faire suite à une insuffisance de temps.

L'analyse va se poursuivre pour permettre la production des fiches thématiques et la mise en place d'un groupe restreint de travail sur le « conseil agricole et la transition agroécologique ». Ce groupe sera un cadre de réflexions, d'échanges et de partages d'expérience entre les acteurs du conseil agricole et de l'agroécologie afin de dégager les attitudes, connaissances et compétences des conseillers agricoles pour la promotion de chaque principe de l'agroécologie. Un rendez-vous sera donc pris ultérieurement avec une partie des participants pour effectuer cet exercice.

## 8 Annexes

Annexe 1 : Tableau 2 : Synthèse des propositions d'activités à mener par le conseiller agricole pour la mise en œuvre des principes de l'AE

Principes de la AE	D1 : Diffusion / Information	D2 : Aide à la décision	D3 : Renforcement des capacités	D4 : Facilitation / Intermédiation	D5 : Structuration / Action collective
<b>P1 : Recyclage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser des micro-vidéos sur les technologies de recyclage</li> <li>• Utiliser les boîtes à images sur les technologies de recyclage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les producteurs sur le recyclage systématique des résidus agricoles</li> <li>• Visiter les résultats des expérimentations sur le recyclage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les producteurs sur               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les technologies de recyclage</li> <li>○ la valorisation des déjections animales, des déchets ménagers et déchets humains en compost et son utilisation dans le champ</li> <li>○ l'intégration de la pisciculture-maraîchage</li> <li>○ la mise en place des BCR ;</li> <li>○ les techniques de compostage</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• répertorier les technologies de recyclage ;</li> <li>• mettre en place des parcelles expérimentales avec l'utilisation des produits recyclés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mettre en place des sociétés coopératives de production de compost</li> </ul>
<b>P2 : Réduction des intrants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire la promotion de l'utilisation des semences</li> <li>• Faire la promotion des bonnes pratiques agroécologiques</li> <li>• Faire la promotion des produits issus des innovations locales expérimentées et avérées</li> <li>• Sensibiliser les producteurs sur les avantages de la technologie du biodigesteur</li> <li>• Faire la promotion des pratiques CES/DRS, microdose, RNA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les acteurs sur les dangers liés à l'utilisation des intrants chimiques</li> <li>• Accompagner les membres à faire des choix éclairés dans la gamme des fertilisants</li> <li>• Convaincre les producteurs d'être patients vis-vis des résultats progressifs de l'usage des intrants AE (les amener à</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les producteurs sur les effets néfastes des engrais chimiques dans la production</li> <li>• Appuyer les producteurs à la formation sur la fabrication et utilisation des biofertilisants</li> <li>• Former les producteurs dans l'utilisation des micro-doses d'engrais minéraux</li> <li>• Former les membres sur les pratiques d'agriculture de conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un plaidoyer auprès des autorités pour diminuer les subventions pour les intrants de synthèses et l'accroissement des subventions pour les intrants AE</li> <li>• Appuyer les producteurs à l'obtention des semences fertilitaires et fourragères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la création d'un réseau de producteurs de semences paysannes</li> <li>• Accompagner à la mise place d'un réseau de distribution d'engrais organiques</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les producteurs sur les normes des intrants vendus sur le marché</li> <li>• Appuyer à la diffusion des informations sur l'existence des bio-intrants</li> <li>• Appuyer la mise en place des parcelles de démonstration</li> <li>• Diffuser les actions d'intégration de l'agropastoralisme</li> <li>• Appuyer à la mise place des champs agro-écologiques</li> <li>• Diffuser les outils/supports de sensibilisation de populations sur l'utilisation des bio intrants</li> <li>• Conseiller les producteurs dans l'utilisation des micro-doses d'engrais minéraux</li> <li>• Réaliser des outils/supports d'information/sensibilisation sur les méfaits de l'utilisation des pesticides chimiques</li> </ul>	<p>accepter et à intégrer que les impacts des intrants AE sur les productions peuvent ne pas être immédiatement visibles)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller les producteurs sur les choix des alternatives aux intrants chimiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les OP à produire et à conserver les semences paysannes</li> <li>• Réaliser les outils/supports de sensibilisation des populations sur l'utilisation des bio-intrants</li> <li>• Partager les expériences sur les procédés et méthodes de production des intrants AE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les OP à l'accès aux intrants de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider à la création d'unités locales collectives de production des intrants AE</li> <li>• Appuyer les producteurs à la mise en place de réseau de paysans innovateurs agricoles</li> <li>• Appuyer à la création de comité de veille sur l'utilisation des intrants chimiques</li> </ul>
<b>P3 : Santé du sol</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des CEP et des PD sur les bonnes pratiques en matière de santé du sol</li> <li>• Réaliser des séances de démonstration, application efficiente des fertilisants, micro-dose d'engrais chimiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager les producteurs à la pratique de jachères</li> <li>• Elaborer des outils d'auto analyse de la gestion de la fertilité des sols</li> <li>• Faciliter l'accès aux données sur les sols (cartes des sols par</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des séances de formation sur <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'agroforesterie</li> <li>○ l'agriculture de conservation</li> <li>○ les techniques de CES/DRS</li> <li>○ l'intégration agriculture-élevage</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter la mobilisation des ressources financières pour la réalisation des infrastructures de conservation et de restauration des sols</li> <li>• Accompagner les producteurs à évaluer les qualités de leurs sols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner la mise en place des unités de production de fumure organique</li> <li>• Accompagner la réalisation des travaux de HIMO pour la</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser des micro-vidéos sur les bonnes pratiques en santé du sol</li> <li>• Promouvoir l'application efficiente du compost ; exemple : apport localisé</li> <li>• Faire des séances de démonstration sur la Jachère comme technique de gestion de la fertilité du sol</li> <li>• Promouvoir l'intégration agriculture- pastoralisme pour la fertilisation des sols</li> <li>• Promouvoir l'utilisation des plantes de couverture</li> </ul>	<p>exemple) par les organisations/producteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser la qualité des sols (kits de terrain, appréciation par les agriculteurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ la production de la fumure organique</li> <li>• Former des compétences endogènes spécialisés en santé du sol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les producteurs à faire des plaidoyers pour la subvention de biofertilisants</li> </ul>	<p>récupération et la restauration des sols (cordons pierreux)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à la création des unités de productions de la fumure organique par les groupements de producteurs</li> </ul>
<p><b>P4-a : Amélioration de la santé des animaux</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les producteurs sur l'utilisation des sous- produits de l'agroforesterie</li> <li>• Réaliser des publicités, émissions radiophoniques, sur les avantages de l'utilisation des produits à base de plantes médicinales pour la préservation de la santé animale</li> <li>• Sensibiliser les producteurs sur l'hygiène alimentaire et corporelle des animaux</li> <li>• Sensibiliser les éleveurs sur la disponibilité et l'importance de l'utilisation des médicaments à base de produits naturels pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer aux enquêtes permanentes agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les producteurs sur les bonnes techniques d'élevage à base de plantes médicinales</li> <li>• Former les producteurs sur les prophylaxies de la médecine traditionnelle des animaux</li> <li>• Former les éleveurs sur la loi sur le pastoralisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter la gestion de la transhumance</li> <li>• Faciliter les relations inter acteurs des différentes filières de l'élevage</li> <li>• Faciliter la collaboration entre éleveurs et les agents des eaux et forêts dans le choix et la collecte des plantes médicinales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner à la mise en place d'un réseau des éleveurs utilisateurs des produits à base de plantes médicinales</li> <li>• Mettre en place un cadre d'échange entre acteurs</li> </ul>

	<p>l'amélioration de la santé animale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les producteurs sur l'importance des pistes à bétail et les parcs à vaccination</li> <li>• Promouvoir la production des cultures fourragères</li> <li>• Sensibiliser sur l'utilisation des données du système d'alerte précoce</li> </ul>				
<b>P4-b : Amélioration du bien-être des animaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les producteurs sur le respect des normes d'habitats (sujet/m2)</li> <li>• Sensibiliser sur l'importance du bien-être des animaux</li> <li>• Sensibiliser sur les bonnes pratiques et les habitudes nutritionnelles des animaux de ferme (alimentation et soins de qualité et en quantité)</li> </ul>	•	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former sur la gestion des conflits entre agriculteur et éleveurs</li> <li>• Former sur la loi sur le pastoralisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter la gestion de la transhumance</li> <li>• Faciliter la mise en place et l'animation d'un cadre de concertation entre éleveurs, transporteurs et acheteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la mise en place d'un réseau de producteurs et d'éleveurs</li> </ul>
<b>P5 : Biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser la liste des espèces utilisées dans la lutte biologique ;</li> <li>• Diffuser des micro-vidéos sur la RNA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les producteurs sur les intrants biologiques</li> <li>• Sensibiliser sur l'importance de la diversité animale et végétale dans l'exploitation agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former sur les bonnes pratiques de gestion de la diversité dans l'exploitation ;</li> <li>• Former les producteurs sur la production de plants en pépinière ;</li> <li>• Former les agriculteurs sur les associations et rotations culturales ;</li> <li>• Former des producteurs sur les méthodes de lutte biologiques, la RNA et l'apiculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des banques de semences paysannes ;</li> <li>• Produire des semences communautaires y compris les semences fourragères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des outils sur l'approche de gestion intégrée des prédateurs et déprédateurs (GIPD/CEP)</li> </ul>

<b>P6 : Synergies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser les émissions radiophoniques sur l'intégration des activités ASP à travers les radios communautaires ;</li> <li>• Diffuser un manuel sur le principe de synergie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les producteurs sur l'intérêt de l'intégration des activités ASP dans l'exploitation agricole ;</li> <li>• Réaliser des visites de fermes agroécologiques (voyages d'études)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les producteurs sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les modalités d'intégration des activités ASP ;</li> <li>○ la production de plants en pépinière ;</li> <li>○ les pratiques agroécologiques ;</li> <li>○ la collecte de semences végétales</li> <li>○ la rizi-pisciculture ;</li> <li>○ les techniques culturales</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les pratiques ASP intégrées ;</li> <li>• Mettre en place des champs écoles agropastoraux (CEAP)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animer les cadres de concertation des acteurs de l'agroécologie</li> </ul>
<b>P7 : Diversification économique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser/ partager les expériences/ modèles déjà expérimentés ailleurs (Cas de réussite)</li> <li>• Identifier et vulgariser les filières porteuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer l'élaboration de plans d'affaire et des budgets partiels</li> <li>• Appuyer l'élaboration des comptes d'exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des sessions de formation sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la transformation des produits agricoles</li> <li>○ l'entrepreneuriat agricole rural</li> <li>○ la gestion d'AGR</li> <li>○ l'éducation financière</li> <li>○ la mise en place et la gestion des SCOOP/ OHADA</li> <li>○ les différentes techniques d'associations culturales</li> <li>○ la rotation et les associations culturales</li> <li>○ la GIFS</li> <li>○ l'élaboration de compte d'exploitation</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en relation les acheteurs, les consommateurs et les OP</li> <li>• Faciliter la contractualisation (accès aux marchés, accès aux intrants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner l'organisation de l'OP dans les ventes et achats groupés</li> <li>• Appuyer l'organisation des groupes d'acteurs autour d'activités économiques circulaires ;</li> </ul> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bio-pesticides</li> <li>- Semences communautaires</li> </ul>
<b>P8 : Co-création des connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des animations radiophoniques</li> <li>• Elaborer des supports de communication sur le processus d'innovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter les avantages bénéfiques de la co-création de connaissance avec les agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les producteurs sur <ul style="list-style-type: none"> <li>○ leur implication dans le processus d'innovation</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la mise en place des plateformes d'innovation et des cadres de concertation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des groupes d'animation autour des innovations</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inciter, sensibiliser les producteurs aux partages d'expériences et de pratiques réussies</li> <li>• Visiter les champs, fermes, entreprises, parcelles modèles d'espoirs des agriculteurs</li> <li>• Tenir des séances d'information et de partage d'expériences sur les innovations (collègues d'agriculteurs)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ les différentes étapes de la co-création de connaissances</li> <li>○ l'auto diagnostic des connaissances endogènes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et répertorier les bonnes pratiques agricoles</li> <li>• Diffuser les bonnes pratiques endogènes sur l'agriculture et l'élevage</li> <li>• Faciliter la mise en œuvre des processus de co-innovation</li> <li>• Identifier les producteurs innovants et les mettre en relation avec les chercheurs et les autres agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner à la mise en place d'un réseau (scoops) de producteurs des intrants Bio</li> <li>• Mettre en place des cadres de rencontre et de partage d'expériences</li> </ul>
<b>P9 : Valeurs sociales et types d'alimentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la promotion de mets locaux équilibrés ;</li> <li>• Faire la promotion et la consommation des PFNL au niveau local ;</li> <li>• Diffuser les contenus sur l'alimentation saine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser sur la consommation des aliments locaux nutritifs ;</li> <li>• Accompagner les membres dans le choix des cultures ;</li> <li>• Sensibiliser les producteurs à la prise en compte des valeurs endogènes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des producteurs sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les bonnes pratiques agroalimentaires ;</li> <li>○ la transformation des produits locaux ;</li> <li>○ le genre et la nutrition ;</li> <li>○ la nutrition et les pratiques culinaires</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les mets locaux à travers les journées promotionnelles de mets locaux ;</li> <li>• Répertorier les mets locaux à forte valeur culturelle et identitaire ;</li> <li>• Capitaliser les technologies alimentaires locales ;</li> <li>• Identifier et promouvoir les cultures locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser des journées promotionnelles sur les mets locaux ;</li> <li>• Organiser des foires sur les produits locaux</li> </ul>
<b>P10 : Equité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser sur la prise en compte des principes d'équité</li> <li>• Sensibiliser les producteurs sur la prise en compte des effets des formes de travail des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser sur le droit des femmes, jeunes et autres personnes vulnérables et sur l'exploitation des ressources naturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer l'identification des contraintes selon les groupes spécifiques (hommes, femmes, nantis, vulnérables)</li> <li>• Former les groupes de femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les acteurs sur la cohésion et le vivre ensemble</li> <li>• Appuyer l'organisation des journées de solidarité des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer l'organisation et à la structuration des femmes et des jeunes</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des journées porte-ouvertes sur les activités agropastorales des groupes spécifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tenir des séances de sensibilisation sur la prise en compte du genre dans toutes les activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les petits producteurs à évaluer leur production</li> <li>Former les membres sur les notions de commerces équitables, conditions de travail</li> </ul>	<p>femmes et des jeunes ruraux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter le réseautage entre acteurs</li> <li>Organiser des séances de partage d'expériences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'émergence des coopératives réunissant des acteurs ayant les mêmes centres d'intérêts</li> </ul>
<b>P11 : Connectivité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer la diffusion des technologies locales de transformation des produits locaux</li> <li>Appuyer les producteurs à la promotion de leurs produits pour drainer et intéresser davantage les consommateurs, les commerçants et les transformateurs (publicité des produits issus de l'AE)</li> <li>Promouvoir la e-vulgarisation,</li> <li>Sensibiliser sur les filières, chaînes de valeurs et les réseaux de commercialisation,</li> <li>Appuyer la diffusion d'informations sur les marchés agropastoraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner la prise en compte des besoins et préférences alimentaires locaux pour orienter les productions à faire (permet de raccourcir les circuits de distribution)</li> <li>Encourager les producteurs à trouver les marchés avant d'initier la production des différentes spéculations (contractualisation)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser les échanges d'idées entre les acteurs sur la promotion des circuits de distribution équitables</li> <li>Former sur la loi OHADA</li> <li>Appuyer l'animation des plateformes existantes</li> <li>Accompagner la création de technologies performantes pour la transformation des produits de l'AE</li> <li>Former les producteurs notamment les femmes sur la confiance en soi-même</li> <li>Former sur la e-agriculture/TIC</li> <li>Réaliser une prospection de marchés</li> <li>Sensibiliser sur les questions d'agriculture contractuelle et de labélisation des produits d'AE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des achats et/ou ventes groupés des produits</li> <li>Mettre en relation avec les producteurs avec les consommateurs/marchés</li> <li>Réaliser le E-commerce et le E-voucher</li> <li>Organiser des rencontres de mise en relation entre les acteurs des filières</li> <li>Apporter un conseil juridique aux OP</li> <li>Appuyer les producteurs à la recherche d'information sur les marchés en vogue et les périodes de production les plus pertinentes en vue de faciliter l'écoulement des produits et de maximiser les profits</li> <li>Accompagner sur le processus d'évaluation par les paires (visite tournante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer la mise en place des scoops/unions</li> <li>Faciliter les créations des plateformes multi-acteurs</li> <li>Accompagner la mise en réseau des producteurs</li> <li>Accompagner la création de cadres d'échange entre producteurs et consommateurs (y compris commerçants et transformateurs) pour mettre en relief la qualité des produits</li> </ul>

				dans les structures de production pour faire des appréciations constructives)	
<b>P12 : Gouvernance des terres et des ressources naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser la loi sur le foncier</li> <li>• Informer les agriculteurs sur les lois et mesures sur le foncier rural</li> <li>• Sensibiliser sur les textes et lois sur le régime foncier</li> <li>• Sensibiliser les acteurs sur l'accès équitables des terres et autres ressources naturelles</li> <li>• Sensibiliser les acteurs sur la gestion durable et équitable des ressources naturelles et génétiques</li> <li>• Informer les agropasteurs sur les politiques et orientations du développement rural</li> <li>• Sensibiliser les acteurs sur la loi 034 portant régime foncier rural</li> <li>• Montrer les voix à suivre pour l'obtention des APFR (informer/sensibiliser)</li> <li>• Sensibiliser les acteurs sur le code d'investissement agrosylvopastoral, halieutique et faunique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager les informations utiles pour faciliter la prise de décision</li> <li>• Géoréférencer et cartographier les exploitations ASP</li> <li>• Sensibiliser les leaders communautaires à délaisser les pratiques traditionnelles ou culturelles néfastes à la promotion de ce principe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former sur le processus de sécurisation foncière</li> <li>• Renforcer les capacités techniques des producteurs agropastoraux sur la gouvernance des terres</li> <li>• Former les producteurs sur le régime foncier</li> <li>• Renforcer la capacité des petits agriculteurs sur la gestion durable et équitable des ressources naturelles et génétiques</li> <li>• Former les agents des services fonciers ruraux sur la gouvernance des terres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner le plaidoyer des agriculteurs pour leurs préoccupations en relation avec le foncier</li> <li>• Accompagner/faciliter la mise en place des SFR dans les communes qui n'en possèdent pas</li> <li>• Réaliser des actions de sensibilisation auprès des populations sur le principe et actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics afin de promouvoir l'application des textes comme « 30% des terres aménagées réservés aux femmes et jeunes »</li> <li>• Faciliter l'obtention des APFR par les producteurs</li> <li>• Inciter les politiques à une relecture dynamique du régime foncier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités organisationnelles des producteurs agropastoraux sur l'exploitation des ressources naturelles</li> </ul>

<p><b>P13 : Participation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser la loi OHADA</li> <li>• Réaliser des champs écoles et des visites commentées</li> <li>• Élaborer des supports audio-visuels sur le principe</li> <li>• Diffuser les outils de participation (exemple : outils de gouvernances et de gestion pour orienter les producteurs à la prise de décision)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer les outils de gouvernance et de gestion pour orienter les producteurs à la prise de décision</li> <li>• Accompagner les producteurs ou les leaders des OP des filières à identifier et prioriser leurs objectifs de production agricole</li> </ul>	<p>Former sur le processus de mise en conformité des OP et interprofessions</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités sur l'importance et la notion de gouvernance décentralisée</li> <li>• Former les membres du bureau des OP sur la gouvernance et la gestion des OP</li> <li>• Former les producteurs sur le leadership transformationnel</li> <li>• Promouvoir l'approche « les conseillers les plus expérimentés forment les conseillers débutants »</li> <li>• Renforcer les capacités des groupes de producteurs pour négocier avec les partenaires</li> <li>• Former les agriculteurs sur l'acte OHADA sur les sociétés coopératives</li> <li>• Former les acteurs sur la gestion et l'autonomisation des organisations paysannes</li> <li>• Former les producteurs sur la gouvernance décentralisée et la gestion adaptée des systèmes agricoles et alimentaires</li> <li>• Former les membres des comités de gestion sur l'entretien des ouvrages hydrauliques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter et animer les cadres de concertation</li> <li>• Promouvoir une bonne gouvernance au sein des OP (prévention des conflits en amont, gestion des conflits en aval et promotion de l'alternance)</li> <li>• Accompagner les producteurs en matière de conseil pour élaborer et obtenir les documents de reconnaissance de leurs organisations)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer de petits réseaux qui intègrent par la suite des réseaux plus larges</li> <li>• Appuyer les producteurs à s'organiser autour des filières agricoles</li> <li>• Accompagner la création des comptoirs locaux d'échange entre producteurs et consommateurs</li> </ul>
-----------------------------------	--	--	---	---	--

## Annexe 2 : Liste présence de l'atelier

Liste de présence atelier customisation des principes de l'agroécologie 7-8 dec

Nom et Prénom	Structure	Contact (mail et téléphone)	Signature	
			Jour 1	Jour 2
NACRO Hassan Bismarck	UNB / IDR	nacrohb@yahoo.fr 70 24 78 25		
OUEDRAOGO K Bruno	DA Conseiller Agricole	ouedraogo.kbruno@da g mail - 6m 234 2858		
KIEBRE Zakaria	AGRINDVIA/université Joseph KI-ZERBO	70691997 kiebzak@yahoo.fr		
DABRE Ismaël	Solvert	71-40-57-87 dabre.ismael@yahoo.fr		
DJENI Lékoum	Diobass	76632208 djenilek@yahoo.fr		
KABORE B. Roger	ANSP- Kaya	agrisahel@yahoo.fr		
TOUGRI Kayabila	INSS/CNRST	tougri_kar@yahoo.fr 70 28 14 17		
SIDIBE Adama	USCCPA	sidibadama@yahoo.fr		
Nadège Benoit-Tiendrebogo	Inta - Reseaux	nadegolre@inta-reseau .org		
HEMA Maïghin Gwladys	CIRAD/RESCAR- AOC	hemagwladys@yahoo.fr 70-82-23-79		
TRAORE Souleymane	FAO-BF	souleyman.traore@feo .org. 70 76 54 38		

OUATTARA Jean Peymane ZAREI Seydou	DVRD / DGPA VALPAPÉ	soeuattara34@yahoo.com 67-07-45-59 zareiseydou@gmail.com 70685162		
OUEDRAOGO SEYDOU LEGAY Christian	FONSCAR, RNFA ot CIPF Autre Texte	ouedbey22@yahoo.fr 7154311 christian.legay@authtexte.org 76.65.67.55		
ROSSIGNOL Lucien	PACTE	lucien.rossignol@sofelo.bi 55775930		
ZOUNDI G. Salifou	CNABio	zoundisalifou8@gmail.com 71923540		
BAGUE Jaya	DGPA (ex DRCA)	yaya7bag7@yahoo.fr 70-86-26-33		
OUEDRAOGO Lamadou S.	UNPCB	oue_madou@yahoo.fr 70.00.17.78		
KABORE BRUNO	RESCAR-ACC	bruno.kabor30@gmail.com 71929192		
OUEDRAOGO Mariam	Personne ressource	ouedraogomariam11@yahoo.com 6509-68-92		
BOHOU Jean	DGPA	70711285/78073875 jebohoun@yahoo.fr		
NITIEMA W. Jean de Dieu	RESCAR-ACC	w.jeandiedieu@gmail.com		

Gifty Nanki Gwella	RES CAR/AOC	mymunh@hotmail.com	<del>Handwritten signature</del>	
KABORE W. JONAS	CNA	71.03.99.29 kawjorw@yaho.fr	<del>Handwritten signature</del>	<del>Handwritten signature</del>
Kabore Alain	VALPAPE / chauff			
KOFFI KARAD	Grad		<del>Handwritten signature</del>	<del>Handwritten signature</del>
OUATTARA Nalamine	RESCAR-AOC	75375113 nadiama_86@yahoo.fr	<del>Handwritten signature</del>	<del>Handwritten signature</del>